

Comité exécutif

Procès-verbal

Mercredi 20 septembre 2023 (15 h 30-17 h CET)

Copa Cogeca, Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

Mot de bienvenue de la présidente, Yobana Bermúdez

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation de la présidente.

Adoption d'un projet d'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (03/07/23) :
adoptés

Points d'action de la réunion précédente

- **État des lieux des décisions prises lors de la dernière réunion – informations**
- Rôle et impact de la Chine sur la pêche et l'aquaculture mondiales :
 - Thème à aborder de façon plus détaillée au sein du Groupe de travail 2, y compris dans le cadre d'échanges supplémentaires potentiels avec Nigel Peacock
 - Point à l'ordre du jour prévu pour la réunion du Groupe de travail 2 du 20 septembre 2023
- Secrétariat :
 - Le secrétaire général enverra un courrier électronique au coordonnateur des conseils consultatifs de la DG MARE pour lui demander des informations sur les procédures appropriées ainsi que sur le caractère acceptable d'une « solution hybride » (contrat de travail direct pour le poste de secrétaire général et externalisation des postes du personnel d'appui au moyen d'un contrat de service) pour l'organisation du Secrétariat
 - Appel d'offres pour l'externalisation des services financiers et administratifs à publier sur le site Internet, d'après la procédure d'appel d'offres ouverte précédente
 - Le secrétaire général doit préparer une comparaison entre la procédure d'appel d'offres et les coûts d'embauche directe du personnel d'appui
 - Offre de recrutement pour le poste de secrétaire général à publier sur le site Internet
 - Informations fournies dans les documents de référence transmis en amont de la réunion précédente
 - Courrier électronique envoyé au coordonnateur des conseils consultatifs le 6 juillet 2023 (en attente d'une réponse)
 - Appel d'offres publié sur le site Internet le 17 juillet 2023
 - Offre de recrutement publiée sur le site Internet le 17 juillet 2023



- Programme de travail de l'année 8 (2023-2024) :
 - Le projet de programme de travail modifié doit être formellement soumis à la DG MARE et présenté à l'approbation de l'Assemblée générale
 - Le projet de budget doit être modifié par l'équipe de direction et le Secrétariat pour éliminer le déficit prévu
 - Le projet de budget modifié doit être formellement soumis à la DG MARE et présenté à l'approbation de l'Assemblée générale
 - Programme de travail et budget soumis à la DG MARE le 20 juillet 2023
 - Programme de travail et budget soumis à la DG MARE le 20 juillet 2023

Membres de l'Assemblée générale

- **Approbation d'un nouveau membre, l'Irish Fish Producers Organisation [Organisation des producteurs de poissons irlandais, IFPO] d'Irlande**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Le secrétaire général a fourni une vue d'ensemble de l'Irish Fish Producers Organisation (IFPO), qui couvre le PIB estimé du secteur irlandais des produits de la mer, les principaux indicateurs de débarquement pour l'Irlande, le contexte et les défis nationaux, le rôle de l'organisation, ses membres, et les principaux défis du secteur et des membres.

Le Comité exécutif a approuvé l'adhésion de l'Irish Fish Producers Organisation (IFPO) à l'Assemblée générale.

- **Approbation d'un nouveau membre, l'Union du Mareyage Français (UMF) de France**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Adrien Simonnet (UMF) a fourni une vue d'ensemble de l'Union du Mareyage Français (UMF), qui couvre les informations relatives à l'industrie française de première transformation du poisson, à l'activité et aux caractéristiques des entreprises, aux membres et aux objectifs de l'organisation, ainsi qu'à ses principales préoccupations.

Le Comité exécutif a approuvé l'adhésion de l'Union du Mareyage Français (UMF) à l'Assemblée générale.

Groupes de travail

- **Compte rendu de Julien Lamothe, président du Groupe de travail 1**

Julien Lamothe (EAPO) a fait rapport des différents points à l'ordre du jour de la réunion du Groupe de travail 1 du 19 septembre 2023 :



- Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs (présentation du projet) : FROM Sud Ouest a présenté le projet « ikejime » financé dans le cadre de son plan de production et de marketing.
- Groupe de discussion conjoint du MAC/CC EOS/NSAC sur le crabe brun : le groupe de travail est parvenu à un accord sur le texte élaboré par le groupe de discussion conjoint. Le groupe de travail est convenu de présenter le texte au Comité exécutif en vue de son examen et de son approbation éventuelle.

Le Comité exécutif a approuvé l'avis conjoint du MAC/CC EOS/NSAC sur le crabe brun.

- Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA) : le groupe de travail a examiné un projet d'avis sur les priorités et le champ d'application de l'analyse de la structure des prix de la chaîne d'approvisionnement du secteur du thon de l'Union européenne qui a été proposée précédemment. Le groupe de travail est convenu de présenter le texte au Comité exécutif en vue de son examen et de son approbation éventuelle.

Le Comité exécutif a approuvé l'avis de l'Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA) sur l'analyse de la structure des prix de la chaîne d'approvisionnement du secteur du thon de l'UE au sein du marché mondial du thon (priorités et champ d'application).

- Organisation commune des marchés agricoles (OCM) : la députée européenne Izaskun Bilbao Barandica a présenté le projet de rapport d'initiative du Parlement européen sur la mise en œuvre du règlement de l'Organisation commune des marchés agricoles dans la pêche et l'aquaculture, qui a été suivi d'un échange de points de vue avec les membres.
- Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs (projet d'avis) : l'EAPO a présenté une proposition d'avis sur les mesures de marché mises en place pour ajuster et stabiliser le marché. Le groupe de travail a examiné le projet d'avis et est convenu de présenter le texte au Comité exécutif en vue de son examen et de son approbation éventuelle.

Le Comité exécutif a approuvé l'avis sur les mesures de marché mises en place par les organisations de producteurs pour ajuster et stabiliser le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture.

- Questions diverses : IS & WFPO a suggéré d'échanger, à une prochaine occasion, sur l'aide financière disponible dans le cadre de la réserve d'ajustement au Brexit.

- **Compte rendu de Pierre Commère, président du Groupe de travail 2**

Pierre Commère (ADEPALE) a fait rapport des différents points à l'ordre du jour de la réunion du Groupe de travail 2 du 19 septembre 2023 :

- Accords commerciaux et instruments de politique commerciale : M. Vidar Ulriksen, secrétaire d'État auprès du ministère norvégien du Commerce, de l'Industrie et de la



Pêche, a effectué une présentation sur les négociations en cours concernant l'accès au marché de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture, qui a été suivie par un échange de points de vue avec les membres.

- Règlement de contrôle de la pêche : les représentants des autorités espagnoles ont effectué des présentations sur la révision du Règlement de contrôle de la pêche et sur le cadre des certificats de capture de l'UE.
- Offre du marché de l'UE : EuroCommerce a effectué une présentation de son rapport *The State of Grocery Retail 2023* [La situation de l'épicerie au détail 2023].
- Interdiction du travail forcé : le projet d'avis sur le travail forcé dans le marché de la pêche et de l'aquaculture a été examiné. Le groupe de travail est convenu de poursuivre l'examen du texte dans le cadre d'une procédure écrite de deux semaines.
- Rôle et impact de la Chine sur la pêche et l'aquaculture mondiales : le député européen Pierre Karleskind a présenté le projet de rapport d'initiative du Parlement européen sur les implications des opérateurs de pêche chinois pour la pêche de l'UE et la marche à suivre, puis les membres ont pu échanger leurs de points de vue sur la question.

- **Compte rendu de Benoît Thomassen, président du Groupe de travail 3**

Benoît Thomassen (FEAP) a fait rapport des différents points à l'ordre du jour de la réunion du Groupe de travail 3 du 20 septembre 2023 :

- Campagne « Taste the Ocean » [Goûter l'océan] : les représentants de la DG MARE ont effectué une présentation sur le lancement de la troisième saison de la campagne de sensibilisation à l'échelle de l'UE. Le groupe de travail est convenu que le Secrétariat distribuerait un questionnaire sur les campagnes nationales en cours ainsi que sur des suggestions de futures campagnes potentielles à l'échelle de l'UE.
- Protéines à base de cellules d'animaux aquatiques : le groupe de travail a examiné un projet d'avis sur les protéines à base de cellules d'animaux aquatiques, et est convenu de présenter le texte au Comité exécutif en vue de son examen et de son approbation éventuelle.

Le Comité exécutif a approuvé l'avis sur les protéines à base de cellules d'animaux aquatiques.

- Justification et communication des allégations environnementales explicites : le groupe de travail a examiné un projet d'avis sur la justification et la communication des allégations environnementales explicites. Le groupe de travail est convenu que le Secrétariat organiserait une réunion informelle avec les membres les plus intéressés par le thème afin d'analyser certaines questions restées en suspens dans le projet de texte. Par la suite, une procédure écrite pour l'examen du projet d'avis serait mise en place.



- Questions liées à l'hygiène et à la santé : la PSPR a fait le point sur la mise à jour en cours des règles d'hygiène alimentaire pour les produits d'origine animale, en particulier le raidissement des filets fumés. Le groupe de travail est convenu qu'un projet de lettre adressée aux services de la Commission sur l'absence d'opinion scientifique de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) sur le « raidissement » serait présenté au Comité exécutif dans le cadre d'une procédure écrite.

Secrétariat

- **Décision sur la structure du Secrétariat**

La présidente a rappelé que, comme convenu précédemment, une offre de recrutement pour le poste de secrétaire général a été publiée sur le site Internet. Une candidature a été reçue, celle de Pedro Emanuel dos Reis Santos, l'actuel secrétaire général, qui a été approuvée par le Comité exécutif par courrier électronique.

La présidente a également rappelé que, comme convenu précédemment, un appel d'offres pour les services d'appui financier et administratif du Secrétariat a été publié sur le site Internet. Une candidature a été reçue, celle de l'EBCD, l'actuel prestataire de services de secrétariat. La candidature était conforme aux coûts prévus dans le budget opérationnel du MAC pour la période 2023-2024.

La présidente a indiqué avoir rencontré la directrice de l'EBCD pour discuter plus avant des conditions de l'offre. L'offre s'élèverait à 37 210,00 €, hors TVA, par an. D'après la réunion susmentionnée, la présidente suggère d'inclure dans le contrat de services une clause prévoyant une révision annuelle du prix annuel total afin de refléter le taux d'inflation en Belgique. En outre, le contrat doit prévoir la possibilité de réexaminer chaque année le fonctionnement des services d'appui et les heures de travail attribuées.

Le Comité exécutif est convenu de la signature d'un contrat de services d'appui financier et administratif, pour une durée de trois ans, avec l'EBCD, incluant une clause prévoyant une révision annuelle du prix, en fonction du taux d'inflation de la Belgique.

Statuts

- **Approbation des modifications des Statuts, conformément au Code des sociétés et des associations de Belgique**

La présidente a rappelé que, à la suite de l'introduction du nouveau Code des sociétés et associations, les associations enregistrées en vertu du droit belge doivent procéder à la conversion de leurs Statuts avant le 1^{er} janvier 2024.

Le Comité exécutif est convenu de procéder aux modifications requises, conformément au nouveau Code des sociétés et associations, et de soumettre le texte mis à jour des Statuts à l'approbation des membres de l'Assemblée générale.



Siège

- **Approbation du transfert du siège de l'association**

La présidente a rappelé que le contrat de location serait signé avec Regus, pour un montant total de 1 989,24 € par an (TVA incluse), ce qui comprend des services d'adresse professionnelle, des services de réceptionniste en direct et un accès à un espace de travail. La présidente a proposé le transfert du siège du MAC ASBL à « Regus EU Commission, Schumanplein 6 Bruxelles 1040 ».

Le Comité exécutif a approuvé le transfert du siège de l'association, comme proposé.

Règles de remboursement

- **Approbation de l'actualisation des directives sur le remboursement des frais de déplacement et des indemnités de séjour**

Le secrétaire général a rappelé que, dans le cadre de l'approche forfaitaire, les services de la Commission ont fourni de nouvelles directives sur la gestion des subventions financières aux secrétariats des conseils consultatifs. Ces nouvelles directives suggèrent des taux d'indemnité d'hébergement et d'indemnité journalière plus élevées que celles prévues par le MAC. À la réunion du 30 mars 2023, le Comité exécutif a examiné une première proposition de nouvelles directives sur le remboursement des frais de déplacement et des indemnités de séjour. Lors de cette réunion, il a été décidé, comme point d'action, d'attendre la finalisation des nouvelles directives financières de la DG MARE avant de procéder à l'approbation.

Le secrétaire général a rappelé que, depuis la précédente réunion, la DG MARE a approuvé les nouvelles directives financières pour les secrétariats des conseils consultatifs. En amont de la réunion, le Secrétariat a distribué une version mise à jour du projet de directives pour le remboursement et l'indemnisation des frais de déplacement, d'hébergement et de séjour, qui reflète les commentaires formulés par les membres lors de la précédente réunion.

Le secrétaire général a synthétisé les principaux points des nouvelles directives proposées :

- Lieu de départ situé à 50 km ou moins : aucun remboursement/aucune indemnité
- Frais de déplacement des membres – montant maximal de 350 €, qui couvre :
 - Train, avion en classe standard, indemnité kilométrique de 0,22 € par km
 - Les frais de taxi ne sont pas remboursés.
- Indemnité de séjour : 113 € par jour
 - Lieu de départ situé à moins de 100 km : 50 % de réduction
- Frais d'hébergement : 116 € par nuit



- Possibilité de nuit supplémentaire (jours de réunion + 1)
- Exceptionnellement, deux nuits supplémentaires (jours de réunion + 2)

Le Comité exécutif a approuvé les nouvelles directives sur le remboursement et l'indemnisation des frais de déplacement, d'hébergement et de séjour.

Questions diverses

Aucune.



Résumé des points d'action

- Secrétariat :
 - Le Comité exécutif doit procéder à la signature d'un contrat de services d'appui financier et administratif, pour une durée de trois ans, avec l'EBCD.
 - La présidente doit envoyer une lettre de remerciement à la directrice de l'EBCD pour les années précédentes.
- Statuts :
 - À la suite de l'approbation des modifications requises des Statuts par les membres, le Secrétariat doit procéder au dépôt correspondant au greffe du tribunal de commerce compétent.
- Siège :
 - À la suite de l'approbation du transfert du siège de l'association, le Secrétariat doit procéder à l'enregistrement officiel du transfert.
- Questions diverses :
 - En amont de la prochaine réunion, le Secrétariat doit préparer un aperçu comparant les coûts d'organisation de réunions en personne, hybrides et à distance.
 - Le gestionnaire financier doit calculer les réserves financières actuelles.



Liste de présence

Représentant	Organisation	Rôle
Adrien Simonnet	Union du Mareyage Français (UMF)	Observateur
Alexandra Philippe	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Anne-France Mattlet	Europêche	Membre
Bruno Guillaumie	Association européenne des producteurs de mollusques (AEPM)	Membre
Christine Absil	Good Fish	Membre
Daniel Voces	Europêche	Membre
Dawlat Bik	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Gaëtane Le Breuil	European Fishmeal	Membre
Georg Werner	Environmental Justice Foundation (EJF)	Membre
Guus Pastoor	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	Membre
John Lynch	Irish South & East Fish Producers Organisation (ISEFPO)	Observateur
Juan Manuel Trujillo Castillo	ETF	Membre
Julien Daudu	Environmental Justice Foundation (EJF)	Membre
Julien Lamothe	Association européenne des organisations de producteurs dans le secteur de la pêche (EAPO)	Membre
Laure Guillevic	WWF	Membre
María Luisa Álvarez Blanco	Federación de Asociaciones Provinciales de Empresarios Detallistas de Pescados y Productos Congelados (FEDEPESCA)	Membre
Pedro Reis Santos	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Pierre Commère	European Federation of National Organizations of Importers and Exporters of Fish (CEP) / EuroCommerce (par procuration)	Membre
Quentin Marchais	ClientEarth	Membre
Roberto Carlos Alonso	ANFACO-CECOPESCA	Membre
Rosalie Tukker	Europêche	Membre
Sergio López García	OPP Burela	Observateur
Yobana Bermúdez	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE) / Conxemar	Présidente



